

**AVIS PUBLIC**  
**ENTRÉE EN VIGUEUR**  
**RÈGLEMENT 348-2024**

---

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Cookshire-Eaton :

QUE le conseil de ladite municipalité a adopté, lors d'une séance ordinaire tenue le 8 avril 2024, le *Règlement numéro 348-2024 décrétant une dépense de 1 101 945 \$ et un emprunt de 1 101 945 \$ pour la réfection du Barrage Sawyerville;*

QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé ce règlement le 21 mai 2024;

QUE ledit règlement est actuellement déposé au bureau de l'Hôtel de Ville situé au 220, rue Principale Est à Cookshire-Eaton, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance sur rendez-vous ([greffe.cookshire-eaton@hsfqc.ca](mailto:greffe.cookshire-eaton@hsfqc.ca)).

Donné à Cookshire-Eaton, ce 24 mai 2024.

La greffière adjointe



Françoise Ruel